



CONTACTS ET ADRESSES UTILES

DES ENQUÊTES POUR GARDER LE CONTACT**Répondre, c'est nous permettre de mieux vous aider**

Tous les 6 mois, pendant les travaux, des enquêteurs mandatés par la CCIP Hauts-de-Seine et le Département contacteront 300 entreprises implantées à moins de 500 mètres du tracé. Ces enquêtes confidentielles aborderont votre activité dans son ensemble (clientèle, livraisons, transport ...).

DES ACTIONS POUR DEMEURER PERFORMANT**Agir en commun, c'est gagner en efficacité**

Pour maintenir la fréquentation pendant les travaux, la CCIP Hauts-de-Seine, dans le cadre d'une convention de partenariat avec les villes, soutient les associations de commerçants pour monter des animations commerciales et des opérations de communication destinées à la clientèle.

Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine

6-8 rue des Trois Fontanot
92 023 Nanterre Cedex
www.ccip92.fr

Contact :
Manuelle Violet-Lalanne
01 46 14 26 19
mviolet-lalanne@ccip.fr

Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine

17 bis rue Venêts
92 000 Nanterre

Contact :
Stéphane Pionnier
01 47 29 43 88
spionnier@cma-nanterre.fr

Mairie de Gennevilliers

1177 avenue Gabriel Péri
92 230 Gennevilliers
www.ville-genevilliers.fr

Contact :
Françoise Hilaire
01 40 85 63 99
francoise.hilaire@ville-genevilliers.fr

Mairie de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
92 290 Villeneuve-la-Garenne
01 40 85 57 00

Gennevilliers Commerce Artisanat (GCA)

Contact :
Josette Biasini
01 47 98 36 52 ou 06 74 34 46 20

Nouvelle association des marchés de Gennevilliers (NAMCG)

Contact :
Evelyne Blondelle
06 12 40 71 85

Conseil Général des Hauts-de-Seine PAT/DIT/ST/UT1

Équipe de Projet tramway T1
64 rue des Bas
92 230 Gennevilliers
01 46 13 39 92

RATP**Agence de développement territorial des Hauts-de-Seine**

1 square Vivaldi
92 400 Courbevoie
01 58 76 14 32

Agent de proximité du projet

Frédérique Ringot
06 28 71 02 08
frederique.ringot@ratp.fr

10 nouvelles stations T1

de Gare de Saint-Denis
à Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS RIVERAINS DES TRAVAUX DU PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1**DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**

Le Conseil général des Hauts-de-Seine, la RATP, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine et les organismes sociaux (RSI, URSSAF, DDTEFP) et fiscaux sont dès aujourd'hui à vos côtés pour vous écouter et vous informer pendant les travaux de prolongement du tramway T1. La commission d'indemnisation amiable sera quant à elle mise en place au dernier trimestre 2009.

bidconseil

L'ORGANISATION DU CHANTIER

Le Conseil général des Hauts-de-Seine est maître d'ouvrage des travaux d'aménagement réalisés sur son territoire.

La RATP est maître d'ouvrage des travaux du système de transport (plateforme du tramway, alimentation électrique, équipements des stations).

Calendrier

2006 : déclaration d'utilité publique

2008 : démarrage des travaux préalables de déviation des réseaux souterrains / concessionnaires

Été 2009 : démarrage des travaux du prolongement

Début 2012 : mise en service du tramway

COMMENT ÊTRE INFORMÉ ?

Une information de proximité

Un agent de proximité est présent sur le site pour répondre à vos questions sur l'évolution du chantier.

Votre contact :
Frédérique Ringot
06 28 71 02 08
frederique.ringot@ratp.fr
À titre provisoire :
le jeudi de 15h à 17h au 6-8 rue de la Procession, 92 230 Gennevilliers.

Un point d'information du projet sera installé place Jean Grandel à Gennevilliers courant juillet 2009.

La CCIP Hauts-de-Seine à votre service

Un conseiller vous informe sur le dispositif d'accompagnement tout au long des travaux.

En toute confidentialité, il vous écoute, vous apporte son soutien pour identifier vos difficultés et vous orienter vers le dispositif le mieux adapté à votre situation.

Contact :
Manuelle Violet-Lalanne
01 46 14 26 19
mviolet-lalanne@ccip.fr

COMMENT FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ?

Vous avez besoin de conseils juridiques

Vous rencontrez des difficultés (gestion quotidienne de l'entreprise, bail commercial, conflit d'associés, dettes fournisseurs, impayés...) et recherchez des solutions juridiques : la CCIP Hauts-de-Seine peut vous aider et en cas de besoin, vous faire rencontrer un avocat gratuitement sur rendez-vous.

Contact :
Manuelle Violet-Lalanne
01 46 14 26 19
mviolet-lalanne@ccip.fr

Vous avez des difficultés à faire face à vos obligations fiscales et sociales

Dès l'apparition des premières difficultés dans le paiement de vos impôts de toute nature et de vos cotisations sociales, vous pouvez vous rapprocher des organismes concernés. Ils étudieront votre dossier et, selon votre situation personnelle, pourront vous accorder des facilités de paiement et / ou des révisions de cotisations.

Votre activité est réduite ou suspendue du fait des travaux

Vous pouvez contacter la DDTEFP (Direction Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) pour étudier avec eux les mesures envisageables.

QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Avant les travaux

Bien connaître sa situation économique et financière :

- Connaître la structure de sa clientèle
- Suivre l'évolution de sa fréquentation et celle de son chiffre d'affaires
- Analyser la situation financière de l'entreprise

Avant et pendant les travaux

Prendre des mesures préventives :

- Prévenir ses fournisseurs, son banquier, son bailleur, son assureur
- Négocier avec eux
- Prendre des photos de la vitrine et de son environnement et les dater

Pendant et après les travaux

Préparer l'avenir :

- Réfléchir à sa stratégie
- Se former
- Rénover son point de vente

ORGANISMES À CONTACTER

DDTEFP

13 rue de Lens, 92 022 Nanterre
01 47 86 41 81
thierry.lartigue@travail.gouv.fr
du lundi au vendredi de 9h à 17h30

URSSAF (cotisations sociales des salariés)

97 avenue François Arago TSA 70005
92 729 Nanterre CEDEX
Accueil téléphonique au 0.820.01.10.10
(0,12 euro TTC par minute) du lundi au vendredi de 8h à 18h30
Accueil sur place au 97 avenue François Arago à Nanterre RER Nanterre-Préfecture du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

RSI (regroupe les caisses de retraite, maladie et vieillesse des entreprises soumises au régime des travailleurs indépendants)
2 rue Voltaire, 92 532 Levallois Perret CEDEX
0810 009 032
contact@idfouest.le-rsi.fr
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Commission des Chefs des Services Financiers (la C.C.S.F peut mettre en place un plan commun échelonné des dettes fiscales et sociales)
Trésorerie Générale des Hauts-de-Seine
167-177 avenue Joliot-Curie
92 013 Nanterre CEDEX

Contacts :
Sofiane Sissaoui, 01 40 97 31 99
sofiane.sissaoui@dgfip.finances.gouv.fr
Catherine Koppe, 01 40 97 31 24 (ligne directe)
catherine.koppe@dgfip.finances.gouv.fr
du lundi au jeudi de 8h40 à 16h50
(à 16h00 le vendredi)